

Réf: Dossier N° 088330

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « DANIEL SERODE ENTREPRISE » en abrégé « DSE-SARL »

Siège social Abidjan, Yopougon, MAROC-ANADOR, Lot 27, Ilot 841

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 07/03/2022 , et enregistrés au CEPICI le 06/03/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DANIEL SERODE ENTREPRISE » en abrégé « DSE-SARL »

Objet : TRANSPORT DE PERSONNES, DE BIENS ET SERVICES
DANS LE DISTRICT D'ABIDJAN ET A L'INTERIEUR
LOCATION DE VEHICULES
ACHAT ET VENTE DE VEHICULES
COMMERCE GENERAL
DISTRIBUTION
TRANSFERT, RETRAIT ET DEPOT D'ARGENT
PRESTATION DE
SERVICES
IMPORTS EXPORT
BT

P Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Yopougon, MAROC-ANADOR, Lot 27, Ilot

841

Dirigeant(s) : M SERODE GUI DANIEL ARISTIDE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-01865 du 15/03/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°10382/GTCA/RC/2022 du 15/03/2022

